

2. La déficience auditive

Quelques définitions

Personne sourde (atteinte de surdité)

Personne éprouvant une absence de perception des sons.

Personne malentendante

Personne ayant une surdité partielle. Ces personnes éprouvent des difficultés à entendre à des degrés divers. Pour quelques-uns, les sons de haute fréquence sont imperceptibles alors que pour les autres, ils n'entendent pas les sons de basse fréquence. Une personne qui a perdu la capacité d'entendre certaines fréquences, ne les entendra pas quel que soit l'intensité du volume.

L'oreille

L'oreille est composée de trois parties principales : l'oreille externe, l'oreille moyenne et l'oreille interne.

1. L'oreille externe se compose du pavillon (partie visible) et du conduit auditif à l'intérieur de l'oreille. Elle a comme principale fonction de capter les sons et de les acheminer vers l'oreille moyenne.
2. Le tympan est une membrane fibreuse, translucide qui sépare le conduit auditif externe de l'oreille moyenne. Il se comporte comme une membrane non-tendue, qui transmet les vibrations sonores à l'oreille moyenne.
3. L'oreille moyenne est une cavité dans l'os du crâne. Elle débute à l'extrémité du conduit auditif externe (tympan). Derrière le tympan et rattachés à celui-ci, trois petits osselets forment une chaîne qui vibre et transmet les sons à l'oreille interne.
4. L'oreille interne est, quant à elle, le véritable organe de l'audition. C'est à ce niveau qu'on entend. Elle est constituée de milliers de cellules sensorielles qui transmettent les sons au nerf auditif qui, à son tour, les achemine au cerveau. C'est là que sera traitée l'information auditive.

C'est lorsqu'un problème survient à l'une ou l'autre des trois parties de l'oreille que la personne développe une déficience auditive. Les problèmes relatifs à l'oreille externe (bouchons de cérumen, par exemple), peuvent être traités médicalement. Les pertes auditives à ce niveau sont donc le plus souvent temporaires. Par contre, lorsqu'une anomalie se produit au niveau de l'oreille interne, la perte d'audition est irréversible et permanente.

Les causes de la surdité

Causes prénatales

- Hérité (20 % des cas)
- Génétique
- Rubéole (entre la 7^e et la 10^e semaine de grossesse)

- Thalidomide
- Effets toxiques de certaines drogues sur l'embryon

Causes périnatales (qui précèdent la naissance)

- Difficulté à la naissance
- Prématurité et postmaturité
- Maladie hémolytique (globules rouges)
- Lésion cérébrale

Causes postnatales

- Méningite
- Rougeole, oreillons, fièvres
- Streptomycine (antibiotique puissant contre la tuberculose)
- Encéphalite
- Infections très graves, stupéfiants pris en doses massives
- Pollution par le bruit (domaine industriel)
- Perforation du tympan
- Vieillesse

Les types de surdité

Il existe trois types de surdité :

1. **La surdité de transmission**
 - affecte la transmission des sons ;
 - atteint l'oreille externe ou moyenne ;
 - causes possibles : présence de corps étrangers, otite externe (infection dans le conduit auditif), otite moyenne (infection de l'oreille moyenne), sclérose des osselets, perforation du tympan ou malformation.
2. **La surdité de perception**
 - affecte la perception des sons ;
 - atteint les cellules nerveuses de l'oreille interne et le nerf auditif et peut progresser, de façon habituellement permanente ;
 - causes possibles : hérédité, malformation congénitale, séquelles d'une maladie (par exemple, la méningite) ou de son traitement, exposition prolongée aux bruits, accident.

Il n'y a aucun traitement médical en général, sauf l'implant cochléaire qui consiste dans l'implantation de deux électrodes dans la cochlée pour lui redonner un influx nerveux.

La perte auditive peut être de divers degrés, de 25 décibels à 130 décibels et plus, selon les fréquences.

3. **La surdité mixte**
 - c'est à la fois une surdité de transmission et de perception ;

- peut être permanente ou temporaire ; en effet, la composante de conduction peut parfois être traitée (par exemple, les otites), ramenant la surdité à une surdité neuro-sensorielle.

Les acouphènes

La personne entend des sons, des bruits intermittents ou continus dans l'oreille.

La presbyacousie

Surdit  du vieillissement

Les sp cialistes de l'audition

L'auto-rhino-laryngologiste (ORL) : m decin sp cialis  dans les maladies du nez, de la gorge et des oreilles.

L'audiologiste  value l'acuit  auditive et facilite le d veloppement auditif.

L'audioproth siste  value, con oit, fabrique et ajuste les appareils auditifs.

Le logop de travaille au niveau de l' ducation et de la r education de la parole et du langage.